

PROJET ÉOLIEN DES BAUMES

ÉDITO



Chers habitants des communes de Valfroicourt, Remoncourt et Rancourt,

Depuis 2017, NORDEX France étudie la possibilité d'implanter un parc éolien sur les communes de Valfroicourt, Remoncourt et Rancourt. Lors de l'étude des perceptions réalisée par le cabinet Mazars Concertation entre mai et juin dernier, vous avez exprimé un besoin d'information sur l'éolien et les énergies renouvelables ainsi que votre souhait d'être associés au projet.

Pour répondre à vos attentes et développer un projet qui bénéficie au plus grand nombre, nous avons décidé de mener une démarche de concertation sur les trois communes. Premier temps de cette démarche, un forum d'information a été organisé le mardi 10 septembre 2019. Au cours de ce rendez-vous, vous vous êtes notamment exprimés sur l'appellation du projet. Le nom « projet éolien des Baumes » proposé par certains habitants a été plébiscité. La suite de la démarche de concertation sera l'occasion de poursuivre le travail de co-construction sur d'autres thèmes et d'échanger régulièrement avec vous sur l'actualité du projet.

Dans cette troisième lettre d'information, vous trouverez un résumé des questions principales formulées lors du forum d'information ainsi que leur réponse. Nous vous en souhaitons bonne lecture et comptons sur votre participation pour construire ensemble un projet qui vous ressemble !

Roméo GARREAU – Chef de projets NORDEX France

Chers habitants,

Nous vous remercions d'avoir participé en grand nombre au forum d'information qui s'est déroulé le 10 septembre 2019 à la salle communale de Valfroicourt.

La concertation continue, nous espérons vous voir nombreux aux prochains événements.

**Respectueusement,
Les maires de Valfroicourt,
Remoncourt et Rancourt.**

RANCOURT,

Alain CLOCHEY

REMONCOURT,

Bernard TACQUARD

VALFROICOURT,

Marcel LOEGEL

REJOIGNEZ-NOUS AU PREMIER ATELIER DE CO-CONSTRUCTION !

NORDEX France a le plaisir de vous inviter au premier atelier de la concertation
Le mardi 12 novembre 2019 | 18h30 à 20h30 | Salle communale de Remoncourt

Cet événement sera l'occasion d'échanger autour de la trame d'implantation et des contraintes du territoire et d'amorcer le travail sur les mesures compensatoires et d'accompagnement. Roméo GARREAU, responsable de projets NORDEX France et l'équipe Mazars Concertation seront présents pour répondre à toutes vos questions.

Afin d'organiser au mieux l'atelier, merci de vous inscrire via la plateforme participative du projet :

www.projeteolien-desbaumes.fr

Ou en informant Ophélie JOVELIN (Mazars Concertation)
par téléphone : 07 61 58 56 91 ou par mail : ophelie.jovelin@mazars.fr

Vous n'êtes pas disponible pour assister à cet atelier mais vous êtes intéressés par la démarche de concertation ? Pas de problème !
N'hésitez pas à vous inscrire aux prochains ateliers et à partager vos propositions sur la plateforme participative :
<http://www.projeteolien-desbaumes.fr/>

RETOUR SUR LE FORUM D'INFORMATION



37 personnes ont assisté au forum d'information qui s'est déroulé le 10 septembre dernier sous la forme d'un parcours découverte. Les participants ont librement pris connaissance des affiches thématiques et ont pu échanger avec les porteurs de projet NORDEX France. 5 affiches thématiques sur l'énergie éolienne et le projet étaient proposées :



La présentation de NORDEX France



Le fonctionnement d'une éolienne



Le développement des énergies renouvelables



L'éolien et les retombées économiques locales



La présentation du projet

FOIRE AUX QUESTIONS

Le forum d'information a permis aux participants d'échanger avec l'équipe de NORDEX France et de formuler toutes leurs questions. En voici quelques-unes :



Combien consomme une éolienne pour sa production ?

La production d'éolienne nécessite des ressources en béton et en acier, en main d'œuvre au moment des travaux de terrassement, d'assemblage des machines et de maintenance. Il faut également tenir compte de l'acheminement des éléments par camions. L'ADEME (Agence de Maîtrise de l'Énergie) a publié en 2015 une étude sur l'Analyse de Cycle de Vie de parcs éoliens français qui conclut à un temps de retour énergétique de 12 mois pour l'éolien terrestre. Cela correspond au temps nécessaire à la production d'énergie d'une installation électrique pour « rembourser » l'énergie nécessaire à sa création.



Quel est le coût moyen de fabrication d'une éolienne ?

Le coût moyen de fabrication est d'environ 3,5 millions d'euros pour des éoliennes actuelles. Ce montant prend en compte le transport, l'assemblage et la logistique nécessaire.



Quel est le nombre d'habitations approvisionnées par une éolienne ?

Cela dépend de la consommation des ménages et de ce qui est pris en compte dans la consommation (chauffage ou non). La puissance totale du parc est estimée entre 21,6 et 31,5 MW, selon la taille et le nombre d'éoliennes qui seront implantées sur le territoire. A titre d'exemple, un parc de 8 machines sur un site présentant des caractéristiques similaires à celles attendues sur le territoire, permettrait une production équivalente à la consommation de plus de 30 000 personnes (chauffage électrique compris), selon une hypothèse conservatrice. Lorsque les résultats des études environnementales seront disponibles - en début d'année prochaine -, il nous sera possible de vous communiquer le nombre d'éoliennes final et d'estimer plus précisément la production.

Pour plus d'information sur le projet, rendez-vous sur la plateforme participative du projet, rubrique « le projet » www.projeteolien-desbaumes.fr

**Quelle est la durée de vie d'une éolienne ?**

Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la durée de vie d'une éolienne est estimée à 20 ans. Néanmoins, cette durée peut varier entre 25 et 30 ans selon les constructeurs. Par ailleurs, les parcs peuvent avoir une durée de vie bien plus longue grâce au « repowering » (implantation de machines neuves plus performantes, ou en remplacement de machines anciennes).

**Que se passe-t-il en cas de vents violents ?**

Une éolienne fonctionne avec des vents compris entre 10 et 90 km/h. Avec les nouvelles générations d'éoliennes, nous pouvons aller chercher des vents de plus faible intensité, ce qui permet d'envisager une production électrique importante sur des territoires variés. Les risques d'arrêt sont donc réduits. En parallèle, les éoliennes sont prévues pour résister à des forces de vents très élevées. En cas de tempête, la procédure de mise en drapeau se met en place et a pour objectif d'arrêter la rotation du rotor, et de placer l'éolienne de manière à éviter la prise au vent. Les éoliennes installées en France sont en capacité de supporter une tempête avec des vents allant jusqu'à 250km/h.

**L'éolien peut-il avoir un impact sur la pluviométrie ?**

Nous n'avons pas de réponse précise à cette question car, à notre connaissance, aucune étude ne s'est penchée sur ce point pour le moment. Les prochaines rencontres de la concertation seront l'occasion d'aborder à nouveau ce sujet après une étude de la bibliographie existante.

**Quand aura-t-on les résultats des études environnementales ?**

Plusieurs études existent sur le sujet sans qu'une réponse conclusive ne ressorte (la dernière en date a été menée au Sahara, ce qui ne rend pas pertinent une application au territoire vosgien). Les prochaines rencontres de la concertation seront l'occasion d'approfondir ce sujet et de vous proposer une veille scientifique qui pourra apporter des réponses complémentaires.

**La commune peut-elle toucher plus de 20% des retombées économiques versées par le développeur ?**

L'imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) fixe désormais – depuis le 1er janvier 2019 - une répartition des retombées économiques de 20% à la commune, 30% à l'intercommunalité et 50% au département, dans le cas d'une fiscalité unique, ce qui concerne le territoire. Des discussions sont cependant possibles entre communes et intercommunalité pour augmenter la part revenant aux communes, dans le cadre d'un vote des élus communautaires.

**Après les événements constatés à Nozay, connaît-on l'impact sur les bovins ?**

Une étude a été menée sur les 8 éoliennes installées en 2012 à Nozay. Les investigations ont mobilisé des experts de différents domaines, vétérinaire, électrique, électromagnétique et géobiologique. Pour le moment, aucune corrélation entre la présence d'éoliennes et les symptômes constatés chez l'être humain et l'animal n'a pu être établie. Les études se poursuivent donc. A noter aussi que de nombreux parcs éoliens sont implantés à proximité d'habitations ou d'exploitations agricoles en France sans engendrer les troubles comme ceux constatés à Nozay. Ce retour d'expérience a en tout cas mis la filière en alerte sur ce sujet, et les turbiniéristes sont en attente des conclusions des études en cours.

**Quelle sera la distance aux habitations ?**

La distance aux habitations est fixée de façon réglementaire (500m minimum). Sur ce projet, l'habitation la plus proche sera à environ 650m de distance d'une des machines, d'après nos premières réflexions sur l'implantation ; au-delà donc de la distance réglementaire. En fonction des contraintes du territoire, nous essayons toujours de nous éloigner au maximum des maisons.

**Verra-t-on les balises de ma maison ?**

Une fois l'implantation connue, nous pourrions réaliser des photomontages à différents endroits et simuler la vue que les habitants proches de la zone d'étude auraient si le parc était installé. La filière éolienne est bien consciente de l'impact du balisage sur les riverains, et milite pour une atténuation des critères exigés, notamment par les opérateurs aériens. L'étude paysagère permettra de simuler certains points de vue sur le territoire, et d'apporter des éléments de réponses précis sur cette question.

**Quand aura-t-on les résultats de l'étude acoustique ?**

L'étude acoustique est en cours, pour ce qui est des relevés de terrain. Nous devons ensuite attendre de connaître les résultats des autres études pour définir une implantation, et enfin intégrer les modélisations acoustiques à l'étude d'impact.

CONCERTO, QUESAKO ?

Concerto est une plateforme participative dédiée au projet.
Elle vous permet de :



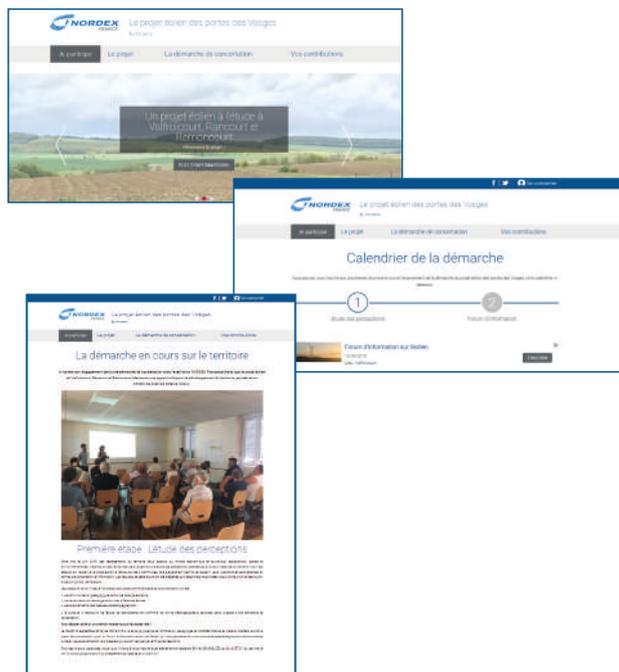
Vous tenir informé de l'avancée du projet, et de faire part de vos avis et suggestions en ligne !



Partager tous les documents liés aux démarches de concertation (comptes-rendus, lettres d'information, etc).



Vous inscrire au prochain événement de la concertation.



Vous avez choisi le nom du projet, le site évolue !
Pour y accéder, rendez-vous sur www.projeteolien-desbaumes.fr

NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS



LE MARDI 12 NOVEMBRE 2019



DE 18H30 À 20H30



À LA SALLE COMMUNALE
DE REMONCOURT

CONTACT

POUR POSER VOS QUESTIONS, NOUS VOUS INVITONS À CONTACTER PAR MAIL



Roméo GARREAU
Chef de projets éoliens
RGarreau@nordex-online.com



Ophélie JOVELIN
Consultante Concertation
ophelie.jovelin@mazars.fr